

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12125
6 juillet 1976

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATED DU 6 JUILLET 1976, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR
INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA COTE D'IVOIRE
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, le texte de la Déclaration faite par Son Excellence Monsieur Félix HOUPHOUET-BOIGNY, président de la République de Côte d'Ivoire à la suite de la diffusion par RADIO-CONAKRY d'un éditorial au sujet d'une prétendue "agression de mercenaires" qui se préparerait contre la Guinée à partir des frontières sénégalaise et ivoirienne.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire publier cette Déclaration comme document du Conseil de sécurité.

Koffi KOUAME

Chargé d'affaires a.i.

Annexe

Déclaration de Son Excellence Monsieur Houphouët-Boigny,
président de la République de Côte d'Ivoire

"RADIO-CONAKRY, captée à Dakar, annonce, dans un éditorial qu'une agression de mercenaires se prépare contre la Guinée, à partir des frontières sénégalaise et ivoirienne.

La Guinée nous a habitués, à la veille des réunions au sommet de l'OUA en particulier, à ces accusations fantaisistes.

Le Sénégal incriminé comme nous se fera, sans doute, un devoir de répondre, afin de mettre un terme à des accusations qui ne reposent sur rien.

Faut-il rappeler en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, qu'un seul souci nous anime : le développement économique et social du pays, et pour ce faire, toute la population aussi bien civile que militaire se trouve mobilisée. Alors que nous ne disposons pas suffisamment d'hommes pour notre construction nationale à laquelle nous travaillons sans relâche depuis notre accession à l'indépendance - comment aurions-nous la légèreté ou la folie d'en distraire pour d'autres fins que le développement?

Je fais appel à tous les ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire, pays libre, où ils peuvent circuler de jour comme de nuit sans autorisation préalable, pour qu'ils aillent constater le bien-fondé ou non des allégations de Monsieur Sékou Touré.

Je demande à l'ONU et à l'OUA d'envoyer aussitôt que possible des missions pour vérifier l'exactitude ou non des accusations portées par la Guinée contre la Côte d'Ivoire.

Je mets, enfin Monsieur Sékou Touré au défi de prouver l'existence de 'mercenaires' prêts à attaquer la Guinée le long de notre frontière commune ou entraînés en un lieu quelconque de notre sol national. Je lui demande même d'envoyer sur le côté ivoirien de notre frontière commune, des éléments de son armée et de sa police pour se rendre compte de l'existence de 'prétendus mercenaires' en Côte d'Ivoire.

Comme nous sommes en pleine saison des pluies, ces mercenaires devraient se trouver dans des camps. Il ne serait donc pas difficile aux hommes de Monsieur Sékou Touré de les y découvrir. Nous affirmons, à nouveau, que nous consacrant entièrement au développement de notre pays, nous n'avons pas d'autre politique que de vivre en paix avec tous les peuples de la terre et en particulier avec nos voisins.

RADIO-CONAKRY fait, par ailleurs, état d'un nommé CAMARA, 'chargé du recrutement des mercenaires parmi les fonctionnaires guinéens ayant fui leur pays'.

Une fois de plus Monsieur Sékou Touré montre le peu de sérieux de ses allégations. Voici la vérité : en 1963, Monsieur CAMARA, neveu de Lamad CAMARA qui a lutté à nos côtés pendant trente ans, député de Côte d'Ivoire, originaire de Guinée - que l'on nous pardonne de souligner que la Côte d'Ivoire est le seul pays africain à avoir des originaires d'autres pays africains à des postes de responsabilité aussi bien politiques qu'administratifs - à sa sortie comme officier de l'école d'élèves officiers de Fréjus, rejoint son oncle en Côte d'Ivoire. Ayant demandé à servir dans l'armée ivoirienne, il a été en poste à Bouaké, à Daloa. Dans ses différentes affectations, il a servi avec le même dévouement et la même loyauté que les autres officiers ivoiriens.

Il est absurde de prétendre que cet officier, sous le drapeau ivoirien, puisse se permettre d'entraîner des 'mercenaires' guinéens, en vue de l'attaque de leur pays.

Les 300 000 Guinéens vivant en Côte d'Ivoire, s'ils voulaient envahir leur pays pourraient constituer un danger certain. Mais ils participent au même titre que nos cultivateurs à la construction nationale. Ils n'ont jamais utilisé, et n'utiliseront jamais l'hospitalité ivoirienne contre la Guinée, qui est un pays frère, je dis bien PAYS FRERE.

Aucun contentieux ne sépare la Guinée de la Côte d'Ivoire - je l'ai maintes fois affirmé - et de nombreuses explications ont été données à ce sujet à notre frère Sékou Touré, notamment à Faranah où nous sommes rendus pour le rencontrer.

Une seule chose nous a séparés de Monsieur Sékou Touré, c'est la demande qu'il nous a faite d'extrader quatre Guinéens dont un d'ailleurs vient de mourir.

On ne peut pas délibérément, dans un pays comme la Côte d'Ivoire où jamais une goutte de sang n'a été versée, livrer des hommes qui sont accusés avec la même légèreté que celle avec laquelle on nous accuse.

Nous réaffirmons que nous ne nourrissons aucune hostilité à l'égard de la Guinée. Nous avons mené avec Sékou Touré la lutte contre le colonialisme et pour l'indépendance politique. L'indépendance économique requiert maintenant le front uni des Africains.

Si la politique peut, à l'occasion nous séparer, par contre tous les Africains doivent se trouver au coude à coude avec une foi commune et partagée, dans le combat pour sortir notre continent du carcan du sous-développement."

